

RAPPORT DE PROGRESSION ANNUEL REDD+ (avec une mise à jour semi-annuelle)

Pays : COTE D'IVOIRE
Période : Janvier – Août 2015

Contexte: Ce cadre méthodologique de rapport annuel national a été élaboré en cohérence avec la structure du cadre méthodologique de suivi évaluation du FCPF et son cadre logique et cadre de mesure des performances (CMP), afin de faciliter et de systématiser l'analyse des données. Le rapport semi-annuel national doit fournir à l'équipe de gestion du Fonds du FCPF (FMT) des indications des progrès de pays REDD + dans la réalisation de leurs activités de préparation et de mise en œuvre de leurs programmes de réduction d'émissions dans le temps, de manière à ce que les données soient facilement consolidées et de fournir des indications sur le niveau de réalisation des résultats et impacts tels que définis dans le cadre M & E du FCPF.

Préparation du rapport: les rapports nationaux soumis doivent puiser dans le pays M & E pour la REDD + (volet 6 de R-PP) et devraient être préparés en consultation avec les membres des groupes de travail REDD+ ou organismes équivalents. Les contributions des parties prenantes y compris les adresses IP et les OSC devraient être intégrés dans les rapports nationaux, et des points de vue divergents indicatifs de l'absence de consensus sur les questions spécifiques doivent être consignés dans le rapport des pays.

Calendrier du rapport: Il est prévu que les rapports annuels d'avancement de pays soient soumis au FMT le 15 Août de chaque année. Le rapport doit se baser sur une auto-évaluation des progrès. Une mise à jour de ce rapport pays sera également présentée le 15 Mars de chaque année.

1. Résumé du rapport

Description brève de l'appui du FCPF dans le pays (sous forme de tirets lister les activités financées par le FCPF uniquement). Les informations doivent résumer les progrès accomplis, les tâches clé accomplies, avec un accent sur les résultats de haut niveau et les problèmes soulevés durant cette période. Des éclaircissements sur les prochaines étapes dans la période qui suit sont également souhaités.

Résumé :

Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MINESUDD) à travers le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (SEP-REDD+) a entamé la rédaction de son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) en Juillet 2013, qui a été approuvé par le Comité des Participants du Fonds de Préparation du FCPF. Cette approbation a permis le déblocage de financement de la part du FCPF à hauteur de 3,8 million de dollars américains.

- Le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire, au-delà de la lutte contre les changements climatiques et la reconstitution du couvert forestier, permet d'initier un dialogue intersectoriel à travers la « *Task force* » interministérielle mise en place. Cette task force pilotée par le Ministère d'Etat, ministère du plan et du développement et composée de tous les ministères clés a pour rôle de soutenir le dialogue politique national autour de la REDD+. En somme, à travers la prise du décret n°2012 -1049 du 24 octobre 2012 portant création et organisation de la Commission Nationale REDD+ (CN-REDD+), le pays dispose d'arrangements institutionnels transparents,

efficaces et opérationnels pour cette phase de préparation à la REDD+.

- Toutes les parties prenantes participent aux activités REDD+ et sont engagées dans le processus REDD+. Cela s'est fait à travers des ateliers de formation, d'informations et de sensibilisation au niveau local et national. Le SEP-REDD+ assure une bonne diffusion des informations à travers les services des médias nationaux et fait des campagnes de sensibilisation via des émissions radiophoniques ou télévisées. Au mois de juin, le SEP-REDD+ a signé trois conventions avec le Réseau Africain de la Communication Environnementale en Côte d'Ivoire (RACE-CI) Réseau Média et Changement Climatique en Côte d'Ivoire (REMECC-CI) et URANUS conseil. Enfin, un portail web dédié au processus national REDD+ est développé et fonctionnel (www.reddplus.ci). Pour renforcer la participation et l'engagement des parties prenantes au processus REDD+, une note de formalisation du groupe de travail sur la REDD+ a été déposée auprès des ministères. De plus, L'élaboration du plan de communication autour du mécanisme REDD+ est en cours. Ce plan permettra de déployer progressivement les consultations partout dans le pays. Aussi, il est prévu le déploiement des assistants IEC en début d'année 2016.
- La plateforme FLEGT/REDD+ dénommée Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles (OI-REN) mise en place et opérationnelle depuis mars 2015 participe aux activités REDD+
- Le SEP-REDD+ développe actuellement une note conceptuelle pour " *l'agriculture zero deforestation*" en collaboration avec le conseil café-cacao, les interprofessions, les acteurs du secteur privé et publique;
- Enfin, après l'approbation d'une idée préliminaire du programme de réduction des émissions par le FCPF en mars 2015, la Côte d'Ivoire est en train de rédiger une note d'idées du Programme de Réduction des Emissions autour du Parc National de Tai qui sera soumis en Septembre 2015.

Le retard de la mise à disposition des fonds pour le démarrage des activités constitue le véritable problème en ce début de processus REDD+.

Les prochaines étapes pour alimenter la stratégie REDD+ sont les suivantes:

- La réalisation des études nécessaires pour le développement de la stratégie et l'élaboration des six instruments des politiques de sauvegardes environnementales et sociales. Les recrutements des cabinets et/ou consultants sont en cours actuellement.
- Après l'approbation d'une idée préliminaire du programme de réduction des émissions par le FCPF en mars 2015, la Côte d'Ivoire est en train de rédiger une note d'idées du Programme de Réduction des Emissions autour du Parc National de Tai qui sera soumis en Septembre 2015.

2. Principales tâches effectuées et résultats obtenus durant la période

Données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués en fonction des résultats attendus.

La section ci-dessous doit fournir des données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués amenant aux résultats attendus dans les paragraphes suivants. L'information doit être fournie de manière cumulative. Si les informations demandées ne sont pas disponibles ou non pertinentes au moment de la déclaration, utiliser la mention « ne pas appliquer – na »

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours du processus R-PP (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):

Source: Gouvernement de Côte d'Ivoire

Montant accordé: 755 millions F CFA

Source: ONU-REDD

Montant accordé: 3,210 millions USD

Source: AFD

Montant accordé: 3 millions Euro

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours de la mise en place des activités pertinentes dans le cadre de l'ER Programme (ex : FIP, bailleurs bilatéraux, secteur privé). (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):

Source: FIP

Montant accordé: 20 millions USD

Source:

Montant accordé:

Source:

Montant accordé:

Décrire la manière dont les parties prenantes participent et sont engagées dans le processus de décisions de la REDD (FCPF M&E Framework Indicator I.3.A):

Fournir des exemples de comment les IPs et CSOs sont représentés dans les arrangements institutionnels de la REDD+ au niveau national.

Les 9 types de parties prenantes participent continuellement et sont engagés à toutes les activités du Secrétariat exécutif permanent de la REDD+ SEP-REDD+).

- Les bailleurs de fonds que sont le FCPF, l'ONUREDD, et l'AFD fournissent des fonds pour assurer l'ancrage institutionnel autour de la REDD+, la participation et l'engagement des parties prenantes, le renforcement des capacités, l'établissement du niveau de référence, la surveillance des forêts, des projets pilotes REDD +. Ils sont des acteurs incontournables dans le processus de décision de la REDD+ ;
- Tous les ministères sont impliqués dans le processus REDD+ à travers la « *task force interministériel* » mise en place.
- Les communautés locales avec à leur tête les autorités traditionnelles et les propriétaires terriens ont été consultés sur les facteurs de déforestations et de dégradations des forêts et les bonnes approches de mise en œuvre de la REDD + lors des ateliers qui se sont déroulés à l'intérieur du pays dans les différentes zones agro écologiques. Ces ateliers ont été également l'occasion de sensibiliser ces communautés et d'identifier des personnes relais et les radios locale pour assurer la divulgation des informations sur le mécanisme REDD+ et les changements climatiques. Ces communautés sont fortement engagés et participent au processus de décision de la REDD+ grâce aux remontées d'informations ;
- La jeunesse et les femmes constituent un groupe très important dans le processus REDD+ en raison de leurs activités socio-économiques (orpaillage, la chasse, la production de charbon de bois) qui affectent les forêts. Ce groupe a été sensibilisé, informé et participe pleinement aux activités de la REDD+ ;
- Le secteur privé et l'administration publique sont fortement impliqués dans le processus REDD+ à travers l'intégration des enjeux de la REDD+ dans toutes les politiques sectorielles. Aussi, le développement d'approches qui réduisent la déforestation et la dégradation des forêts tel que le développement du concept « *agriculture zéro déforestation* » ;
- les organisations de la société civile sont organisées en une plateforme conjointe FLEGT/REDD+ dénommée Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles (OI-REN) qui participent à toutes les activités de la REDD+ ;
- Les institutions de recherche telles que le centre national de recherche agronomique (CNRA) et le centre suisse de recherche scientifique (CSRS) et les universités participent activement au processus REDD+ par leur assistance technique et leur contribution au développement de la stratégie nationale REDD+.

Exemples de plateformes de parties prenantes engagées dans le pays qui se rencontrent régulièrement pour discuter et fournir des inputs au processus de préparation REDD+ (FCPF M&E Framework 3.2.a.):

Fréquence:

La plateforme FLEGT/REDD+ dénommée Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles (OI-REN) mise en place et opérationnelle depuis mars 2015 participe aux activités REDD+ et alimente les réflexions sur le processus.
Il y a également la taskforce interministérielle pilotée par le ministère d'Etat, ministère du plan et du développement.

Exemples des ressources rendues disponibles pour permettre la participation active des IPs , CSOs et communautés locales dans la préparation nationale à la REDD+.

Le SEP-REDD+ a mis à la disposition de la plateforme de la société civile (IO-REN) de matériels informatiques et de fournitures de bureau pour leur installation.

La négociation avec les radios locales pour une divulgation des informations sur la REDD+ et l'organisation des consultations sur la REDD+ au niveau local et national

Nombre et type de réformes politiques initiées, complètes ou en cours en accord avec les standards REDD+ si existants (FCPF M&E Framework Indicator 1.3.B.):

Nombre et type de réformes politiques durant la période du rapport qui sont:

En cours: 2

Développement du concept agriculture zéro déforestation
Le plan National de Développement 2016-2020 en incluant les enjeux de la REDD+

Complètes: 0

Décrire ces réformes politiques:

le Ministère d'Etat, ministère du plan et du développement (MEMPD), organe qui pilote la « task force » interministérielle entend "verdir" le prochain Plan National de Développement 2016-2020 en incluant les enjeux de la REDD+ dans toutes les politiques sectorielles.

En accord avec les interprofessions, le secteur privé et l'administration publique, le SEP-REDD+ est en train de développer le concept d'agriculture zéro déforestation. Cela permettra de maintenir les forêts existantes et de reconstituer celles dégradées à travers des reboisements.

La conception de la stratégie nationale REDD+ traite des indicateurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et pour la conservation de la biodiversité. (FCPF M&E Framework Indicator 3.B.):

Donner des exemples de la façon dont la stratégie nationale REDD aborde les moyens de subsistance des communautés locales et la conservation de la biodiversité.

Le SEP-REDD+ développe actuellement des incitations telles que les paiements pour services environnementaux (PSE). L'étude de faisabilité des PSE est finalisée. Un projet test de ce système sera mis en œuvre d'ici 31 décembre 2015.

Aussi, un plan de partage des bénéfices est prévu dans le cadre de la stratégie REDD+. Ce plan permettra aux populations locales de bénéficier plus tard des ventes de carbone

Au-delà de ces incitations, la stratégie du SEP-REDD+ prévoit faire de l'intensification agricole en collaboration avec le conseil café-cacao, les interprofessions et le secteur privé, cela permettra d'augmenter le rendement des productions donc l'amélioration de leurs conditions de vie et favorisera la conservation de la biodiversité.

Les aspects de la stratégie nationale REDD+ en lien avec la biodiversité seront pilotés par les structures compétentes en la matière avec la participation active des communautés locales.

3. Progrès réalisés au niveau des sous-composantes du RPP

3.1. Progrès réalisés dans la Readiness REDD+

Comme synthèse des évaluations des livrables suivants, décrire brièvement ici les progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays (FCPF M & E Cadre des indicateurs 1.A.): jusqu'à 300 mots si possible.

Progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays :

COMPOSANTE	SOUS-COMPOSANTE	CRITERES	ETAT D'AVANCEMENT
ORGANISATION ET CONSULTATIONS	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la REDD	1) Responsabilisation et transparence	La composition des institutions REDD+ est indépendante et transparente.
		2) Mandat et budget opérationnels	Les différents comités de la commission nationale sont mis en place avec des mandats bien précis mais le budget de fonctionnement des comités n'est pas encore défini
		3) Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle	Le comité national et Le comité technique interministériel mis en place
		4) Capacité de supervision technique	Recrutement de 16 assistants techniques mis à la disposition du SEP-REDD+
		5) Capacité de gestion des fonds	Taux de décaissement de 15,6% avec une supervision de la banque mondiale

		6) Mécanisme de remontée d'informations et de recours	Des personnes relais ont été identifiées dans les différentes zones agro-écologiques et l'organisation de rencontre avec les préfets et présidents de conseil régionaux.		
		1c. Consultation, participation et sensibilisation	7) Participation et engagement des principales parties prenantes	Les principales parties prenantes y compris les populations tributaires des forêts participent aux ateliers nationaux et régionaux.	
			8) Processus de consultation	Les principales parties prenantes y compris les populations tributaires des forêts sont consultées pour alimenter la prise de décision	
			9) Diffusion de l'information et accès à l'information	6 ateliers d'information et de sensibilisation avec 500 participants et 40 journalistes informés sur le mécanisme REDD+	
			10) Utilisation et divulgation des résultats des consultations	Un site internet REDD+ est créé et fonctionnel. Le compte-rendu des différentes consultations sont rédigés, disponibles et utilisés pour alimenter la stratégie	
		PREPARATION DE LA STRATEGIE REDD+	2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestières	11) Évaluation et analyse	2 études débiteront en Août et les deux autres en septembre 2015.
				12) Hiérarchisation des éléments favorables/défavorables, directs et indirects, à la mise en valeur des forêts	Non encore réalisée
				13) Liens entre ces éléments favorables/défavorables et les activités de REDD+	Non encore réalisée
				14) Plans d'action pour prendre en compte les droits aux ressources	Non encore réalisée
















		naturelles, les régimes fonciers et la gouvernance		
		15) Incidence sur les lois et politiques forestières	Non encore réalisée	
	2b. Options stratégiques REDD+	16) Sélection et hiérarchisation des options stratégiques REDD+	6 options stratégiques sélectionnées sur la base des analyses préliminaires et sous réserves des études des facteurs de déboisement	
		17) Évaluation de la faisabilité	Non encore réalisée	
		18) Incidences des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur	Non encore réalisée	
	2c. Cadre de mise en œuvre	19) Adoption et application de lois et de réglementations	Aucune loi adoptée pour l'instant	
		20) Cadre de mise en œuvre	Pas encore effectif	
		21) Mécanisme de partage des avantages	Pas encore effectif	
		22) Registre national REDD+ et système de suivi des activités REDD+	Pas encore effectif	
	2d. Impacts sociaux et environnementaux	23) Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales	Le recrutement du cabinet en charge de l'élaboration des 6 instruments des sauvegardes sociales et environnementales est en cours.	
		24) Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts	Pas effectif	
		25) Cadre de gestion environnementale et sociale	Non encore réalisée	
	ÉLABORATION D'UN NIVEAU D'ÉMISSION DE RÉFÉRENCE NATIONAL POUR LES	3. Niveau de référence pour les forêts	26) Démonstration de la méthode	Renforcement de capacités des équipes sur la méthodologie à utiliser en cours

FORÊTS ET/OU D'UN NIVEAU DE RÉFÉRENCE NATIONAL POUR LES FORÊTS		27) Utilisation des données historiques et adaptation à la situation nationale	Pas encore réalisé
		28) Faisabilité technique de l'approche méthodologique, et conformité aux directives de la CCNUCC et aux recommandations et lignes directrices du GIEC	Pas encore réalisé
MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MESURE, NOTIFICATION ET VÉRIFICATION (MNV)	4a. Système national de suivi forestier	29) Explication de la méthode de suivi	Renforcement de capacités des équipes sur la méthodologie à utiliser en cours
		30) Démonstration des premières phases d'application	Pas encore réalisé
		31) Dispositifs et capacités institutionnels	Pas encore effectif
	4b. Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes	32) Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents	Pas encore réalisé
		33) Suivi, notification et échange d'informations	Pas encore réalisé
		34) Dispositifs et capacités institutionnelles – Avantages multiples et sauvegardes	Pas encore réalisé

Indiquer laquelle des composantes ou sous composantes du RPP du pays a reçu l'appui du FCPC à travers l'accord de don de préparation (>3.4 million USD)

Composantes	Sous-composantes	Appui du FCPF (Oui/Non)
1. Organisation et Consultation	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la participation	Oui
	1b. Consultation et Participation des parties prenantes	Oui
2. Stratégie de préparation à la REDD+	2a. Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	Oui
	2b. Options stratégiques de la REDD+	Oui
	2c. Cadre de mise en œuvre	Oui
	2d. Impactes environnementaux et sociaux	Oui
3. Développement d'un scénario de référence		Non
4. Conception d'un système de suivi des forêts (MRV et sauvegardes)	4a. Système national de suivi des forêts	Non
	4b. Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.	Non

Niveau d'accomplissement global des résultants prévus/envisagés en accord avec le don de préparation financé par le FCPF (>3.4 million USD) (FCPF M&E Framework 1.3.b.):

<p><u>Résultats prévus/envisagés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Capacité de mobilisation — Mécanisme de gestion de plaintes — La conception d'une stratégie REDD+ claire — Cadre réglementaire de partage des bénéfices — Outils de sauvegarde EESS — Scénario de référence claire 	<p><u>Niveau d'accomplissement¹:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Le SEP-REDD+ a mobilisé toutes les parties prenantes pour assurer leur participation et leur engagement au processus REDD+. Aussi, le secrétariat vient de bénéficier du Fonds d'investissement forestier et est entrain de rédiger sa note d'idées pour un programme de réduction des émissions autour du Parc National de Tai. — Le cabinet en charge de réaliser le mécanisme de gestion des plaintes et de recours est recruté — 6 options stratégiques ont été définies et hiérarchisées — Les consultations des parties prenantes sur l'EESS se sont déroulées et se poursuivent et le recrutement du cabinet en charge de l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementales et sociales est en cours — Le renforcement de capacités des équipes sur la méthodologie à utiliser pour construire le niveau de référence national et la mise en place d'un système de mesure, notification et vérification est réalisé 	<p><u>Evaluation²:</u></p> <table border="1" data-bbox="1008 317 1485 642"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="background-color: yellow;"></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification:</i></p> <p>L'on note une bonne progression des activités bien qu'un retard (en Mars 2015) de la mise a disposition des fonds pour le démarrage des activités a été observé.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>															
		<i>Bonne progression mais sujet encore à</i>															
		<i>Développement requis</i>															
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>															
		<i>Non Applicable</i>															
















¹ Les pays sont censés fournir des données sur le niveau global de la réalisation des étapes prévues tel que défini dans leur accord de don de la Readiness, et, le cas échéant, sur leur accord de don supplémentaire pour un don additionnel de 5 millions de dollars. Par exemple, pour leur accord de don de la Readiness, (> 3,4 millions de USD), les pays doivent fournir des données sur (i) l'appui à la coordination du processus de préparation REDD + et consultations des parties prenantes; (ii) la contribution à la conception d'une stratégie nationale REDD +; et (iii) la préparation d'un scénario de référence national pour la REDD +.

² Le niveau de réalisation des jalons prévus selon le don RF approuvé sera résumé par les progrès réalisés liés à la synthèse d'une réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs et ensuite expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur "non applicable" peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package.



















Degré de réalisation des étapes prévues par composante R-PP et sous-composante (FCPF M & E cadre 1.3.c.). Les pays sont censés évaluer les progrès vers la mise en œuvre de la sous-composante du R-PP une fois par an, dans le cadre des rapports soumis avant le 15 Août de chaque année


















	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	



















³ Le niveau de réalisation des étapes prévues par composante R-PP devrait être auto-évalué et rapporté, ainsi que résumé par les scores de progrès liés à la synthèse de cette réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs, puis brièvement expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur «non applicable» peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package., les critères d'évaluation R-Package sont destinés à aider les pays à identifier, planifier et suivre leurs progrès dans la Readiness avec les aspects fondamentaux et les résultats escomptés des activités de préparation de la Readiness contenues dans le Cadre d'évaluation R-Package.

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)															
		Résultats prévus	Accomplissements																
Composante 1 du R-PP – Organisation et Consultation	<p>Sous-composante 1a – Dispositifs Nationaux de gestion REDD+</p> <p><i>Objectif: mettre en place un cadre institutionnel national de préparation pour gérer et coordonner les activités REDD+ tout en intégrant REDD+ dans des stratégies plus larges</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) crédibilité et transparence; (ii) mandat et budget opérationnels; (iii) mécanisme de coordination multi-sectoriel et collaboration inter-sectorielle; (iv) capacité de supervision technique; (v) capacité de gestion de fonds; (vi) mécanisme de recours et de gestion des plaintes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> — Création d'une Commission Nationale REDD+ — Mettre en place et rendre fonctionnel les différents organes de gestion de la préparation — Recruter le personnel technique pour la coordination du processus — Organiser la société civile — Mécanisme de recours et de gestion des plaintes — 50% des 3.8 millions de dollars accordé par le FCPF doit être engagé avant mars 2016 	<ul style="list-style-type: none"> — La Commission Nationale REDD+ créée par le décret (n° 2012-1049), a été promulgué en Conseil des Ministres du 24 octobre 2012. — Les organes de gestion de la préparation sont fonctionnels <ul style="list-style-type: none"> • Le secrétariat exécutif permanent REDD+ (SEP-REDD+) composé de 16 cadres techniques. • La task force interministérielle piloté par le Ministère en charge du plan et du développement tiendra sa première réunion en août 2015. — La société civile s'est structurée en plateforme dénommée Observatoire Ivoirien pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles (OI-REN). — L'étude sur le mécanisme de recours et de gestion des plaintes en cours depuis le 11 Août 2015 — 26% du montant engagé à la date du 15 Août 2015 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="background-color: yellow; width: 20px;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p><i>Finaliser l'étude sur le mécanisme de recours et de gestion des plaintes afin qu'il soit opérationnel.</i></p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
				<i>Progrès significatifs</i>															
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																	
		<i>Développement requis</i>																	
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																	
		<i>Non Applicable</i>																	











Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)															
	Résultats prévus	Accomplissements																
<p>Sous-composante 1b – Consultation et Participation des parties prenantes</p> <p><i>Objectif: consultation et large participation des parties prenantes clés pour les futurs programmes REDD +, pour assurer la participation des différents groupes sociaux, la transparence et la responsabilisation de la prise de décision</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la participation et l'engagement des principales parties prenantes; (ii) les processus de consultation; (iii) le partage de l'information et de l'accessibilité à l'information; (iv) la mise en œuvre et la divulgation publique des résultats de la consultation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> — Le renforcement du dialogue avec les parties prenantes, des consultations et la participation les parties prenantes — Développer un plan de communication 	<ul style="list-style-type: none"> — Neuf catégories de parties prenantes ont été identifiées et participent effectivement au processus national REDD+ — Un Plan d'engagement des parties à la REDD+ a été rédigé et est en cours de mise en œuvre — Accords de partenariat en négociation entre le SEP-REDD+ entreprises agroindustriels et les interprofessions des filières agricoles pour une agriculture zéro déforestation — Plus de 3000 personnes ont été informées et consultées directement dans 10 régions du pays au cours de plus de 10 événements (Ateliers, consultations, stands, conférences) — Trois conventions signées entre le SEP-REDD+ et le Réseau Media et Changement Climatique en Côte d'Ivoire (REMECC-CI), le Réseau Africain sur la communication Environnementale (RACE CI) et URANUS CONSEILS — Formation des journalistes ivoiriens — Un plan de communication est en cours d'élaboration 	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Le déploiement des assistants IEC n'est encore effectif, mais cela est comblé par des missions dans les différentes zones de déploiement pour informer, sensibiliser les populations locales. Ce déploiement est prévu pour Mars 2016.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																



















	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)																	
		Résultats prévus	Accomplissements																		
Composante 2 du R-PP – Stratégie de préparation à la REDD+	<p>Sous-composante 2a: Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance</p> <p><i>Objectif: identification des principaux moteurs de la déforestation et / ou la dégradation des forêts, ainsi que les activités concernant la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'évaluation et l'analyse; (ii) la hiérarchisation des moteurs / obstacles directs et indirects à l'augmentation/amélioration du couvert forestier; (iii) les liens entre moteurs / obstacles et les activités de REDD +; (iv) des plans d'action pour traiter des droits relatifs aux ressources naturelles, au régime foncier, à la gouvernance; (v) les implications pour le droit et la politique forestière</i></p>	<p><u>Réalisation de 4 études :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Etude de cartographie des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts — Etude de l'évaluation du potentiel de reboisement et proposition d'une stratégie de reboisement — Etude nationale d'évaluation de l'offre et de la demande des différents sources d'énergie domestique ainsi que leurs tendances désagrégées au niveau des zones agro-écologiques — Etude analytique de l'état des lieux de l'occupation des terres et proposition d'un schéma directeur d'aménagement régional <p>Ces études permettront d'atteindre l'objectif assigné et de mettre en place les plans d'action</p>	Après une validation avec les parties prenantes des Termes de Référence de ces différentes études, nous sommes à la phase de recrutement des cabinets et/ou consultants pour mener ces études. Les études débuteront en septembre 2015	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>		
				<i>Progrès significatifs</i>																	
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																			
		<i>Développement requis</i>																			
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																			
		<i>Non Applicable</i>																			
FCPF M&E Framework		24 Feb 2015	15	<p><i>Justification :</i></p> <p>Le retard de la disponibilité des fonds a engendré un retard dans la réalisation des études.</p>																	






Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)															
	Résultats prévus	Accomplissements																
<p>Sous-composante 2b: Options stratégiques de REDD+</p> <p><i>Objectif: Mettre en place un ensemble de politiques et programmes de lutte contre les causes de la déforestation et / ou la dégradation des forêts</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de REDD +; (ii) l'évaluation de faisabilité; (iii) les implications pour les options stratégiques sur les politiques sectorielles existantes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> — Définir et hiérarchiser les options stratégiques — Evaluer leur faisabilité 	<p>Six options stratégiques ont été définies et sont en train d'être affinées. On les classe en deux catégories : au niveau sectoriel et transversal.</p> <p style="text-align: center;"> Au niveau sectoriel</p> <ul style="list-style-type: none"> — Découplage agriculture et déforestation — Reboisement des zones de savanes et des forêts dégradées — FLEGT et gestion durable des forêts et des aires protégées — Stratégie énergétique domestique <p style="text-align: center;"> Au niveau transversal</p> <ul style="list-style-type: none"> — Planification nationale et réformes structurelles — Aménagement du territoire foncier 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="background-color: yellow; width: 20px;"></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td>Développement requis</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td>Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table> <p>Justification :</p> <p>Après la définition et la hiérarchisation des 7 options stratégiques, la faisabilité de ces options est en train d'être réalisée au cas par cas. C'est le cas de la première option stratégique qui nous permet de développer une note conceptuelle « d'agriculture zero déforestation » avec les parties prenantes.</p>			Progrès significatifs			Bonne progression mais sujet encore à amélioration			Développement requis			Pas encore de progrès enregistrés			Non Applicable
		Progrès significatifs																
		Bonne progression mais sujet encore à amélioration																
		Développement requis																
		Pas encore de progrès enregistrés																
		Non Applicable																






Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)															
	Résultats prévus	Accomplissements																
<p>Sous-composante 2c: Cadre de mise en œuvre de la REDD+</p> <p><i>Objectif: Mettre en place des cadres institutionnel, économique, juridique et de gouvernance crédibles et transparents nécessaires pour mettre en œuvre les options stratégiques de REDD +</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'adoption et la mise en œuvre de la législation / réglementation; (ii) des lignes directrices pour la mise en œuvre; (iii) mécanisme de partage des avantages; (iv) registre national et de la surveillance du système REDD + et activités REDD +</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mettre en place un cadre méthodologique pour la mise en œuvre des options stratégiques — Définir le mécanisme de partage des avantages — Développer le registre national 	<ul style="list-style-type: none"> — le plan de partage qui est encore embryonnaire et en cours de réflexion avec les principales parties prenantes. — Le cadre méthodologique n'est encore mis en place mais des réflexions sont en cours en fonction des spécificités (institutionnel, économique, juridique et de gouvernance) — Le développement du registre est en cours de discussion avec les partenaires techniques 	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i> Les accomplissements de cette composante bien que embryonnaires sont sur une bonne dynamique</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																

Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)																	
	Résultats prévus	Accomplissements																		
<p>Sous-composante 2d: Impacts sociaux environnementaux</p> <p><i>Objectif:</i> Assurer la conformité avec l'approche commune et préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national (CGES)</p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation:</i> (i) analyse des questions de sauvegarde sociales et environnementales; (ii) la conception de la stratégie REDD + par rapport aux impacts; (iii) Cadre de gestion environnementale et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) — Préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national (CGES) — analyser les questions de sauvegarde sociales et environnementales dans la conception de la stratégie REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> — le comité de suivi est mis en place — Le recrutement du cabinet en charge de l'élaboration des six instruments des politiques de sauvegarde environnementale et sociale est en cours. Il s'agit: (i) l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS), (ii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) du Cadre de Gestion des Ressources Culturelles Physique (CGRCP), (iv) du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) du Cadre Fonctionnel (CF), (vi) du plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP); 	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>		
		<i>Progrès significatifs</i>																		
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																		
		<i>Développement requis</i>																		
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																		
		<i>Non Applicable</i>																		
			<p><i>Justification :</i></p> <p><i>Après des ateliers de sensibilisation et d'information aux communautés locales et nationale, un comité de suivi a été mis en place.</i></p> <p><i>Les six instruments des politiques de sauvegarde environnementale et sociale seront disponibles en Juin 2016.</i></p>																	

	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)		
		Résultats prévus	Accomplissements			
Composante 3 du R-PP – Scénario de référence / Niveau de référence	<p>Composante 3 – Scénario de référence et niveau de référence</p> <p><i>Objectif: Développement de l'approche générale pour établir un NERF / NRF</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la démonstration de la méthodologie; (ii) l'utilisation des données historiques, et ajustées aux circonstances nationales; (iii) la faisabilité technique de l'approche méthodologique, et la cohérence avec les orientations et lignes directrices de la CCNUCC / GIEC.</i></p>	— Déterminer le scénario et le niveau de référence national	<p>— Renforcement de capacités des parties prenantes sur la méthodologie à utiliser est réalisé</p> <p>— Un groupe de travail mis en place</p>			<i>Progrès significatifs</i>
						<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
						<i>Développement requis</i>
						<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
						<i>Non Applicable</i>
Justification : Beaucoup de formation d'uniformisation de la méthode au niveau national						
Composante 4 du R-PP : Système de suivi des forêts et Sauvages	<p>Sous-composante 4a: Système National de Suivi des Forêts</p> <p><i>Objectif: Concevoir et développer un système de surveillance des forêts opérationnel et décrire l'approche pour améliorer le système au fil du temps</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la documentation de l'approche de surveillance; (ii) la démonstration de la mise en œuvre précoce; (iii) les arrangements institutionnels et capacités en matières de forêts.</i></p>	— Développement d'un système national MRV pour la REDD +	— Renforcement de capacités des parties prenantes sur la méthodologie à utiliser est réalisé			<i>Progrès significatifs</i>
						<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>
						<i>Développement requis</i>
						<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>
						<i>Non Applicable</i>
Justification : Beaucoup de formation d'uniformisation de la méthode au niveau national						







Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)																
	Résultats prévus	Accomplissements																	
<p>Sous-composante 4b: Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.</p> <p><i>Objectifs: préciser les aspects non-carbones prioritaires pour la surveillance par le pays</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'identification des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales; (ii) le suivi, le reporting et le partage de l'information; (iii) Les arrangements institutionnels et les capacités – les sauvegardes</i></p>	— Mise en place d'un Système d'Information nationale sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes	— Les bénéfices non carbone sont identifiés et seront évalués par les instruments de sauvegarde environnementale et sociale	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p>Justification :</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>	
		<i>Progrès significatifs</i>																	
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																	
		<i>Développement requis</i>																	
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																	
		<i>Non Applicable</i>																	

Taux de décaissement du don de préparation du FCPF à la REDD (>3.4 million USD) en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):			
	Taux	Suivi	
Don RF- taux de décaissement vs. Décaissements prévus	25%	<i>Sélectionnez l'icône correspondant</i>	
		 <input type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification
		 <input checked="" type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec
		 <input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec
		 <input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance
		 <input type="checkbox"/>	Non Applicable

Taux de décaissement du budget total R-PP en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):			
	Taux	Suivi	
Taux de décaissement total du Budget R-PP vs décaissements prévus (y compris d'autres sources de financement et de subvention de préparation du FCPF)	20%	<i>Sélectionnez l'icône correspondant</i>	
		 <input type="checkbox"/>	Près de 10% de variance avec planification
		 <input checked="" type="checkbox"/>	Entre 10-25% de variance avec
		 <input type="checkbox"/>	Entre 25-40% de variance avec
		 <input type="checkbox"/>	Plus de 40% de variance
		 <input type="checkbox"/>	Non Applicable

3.2. Engagement des parties prenantes dans l'approche REDD+

Exemples des actions/activités dans/pour lesquelles les IPs, CSOs, et communautés locales communautés participent activement, si existantes (FCPF M&E Framework 3.1.a.):	
<u>Action/activité:</u>	<u>Décrire la participation des IP, CSO et communautés locales :</u>
Rédaction des termes de référence (TDR) des études à réaliser pour alimenter la stratégie	Les draft de TDR sont proposés avec la contribution des parties prenantes dont les domaines sont liés aux études à réaliser et les ateliers de validation avec les parties prenantes y compris la CSO et les communautés locales.
Activités de renforcement des capacités	Les IPs, CSOs participent aux activités de renforcements de capacités sur des thématiques telles que le MRV et le NR

Activités de sensibilisation	Des activités de sensibilisation sont organisées à l'endroit des parties prenantes particulièrement les Communautés Locales				
Nombre de représentants nationaux IP et CSO REDD (hommes/femmes) ayant été formés avec succès par les programmes du FCPF (<i>FCPF M&E Framework 3.1.b.</i>):					
<u>Lister les formations qui ont eu lieu</u>	<u>Durée (nb de jours)</u>	Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes			<i>Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays</i>
Formation de l'Unité de Coordination du Projet sur le manuel de procédures du projet	02 jours	27 participants			
					
					
Formation au Programme de Réduction des Emissions du FCPF	02 jours	46 participants			<i>Non Applicable</i>
Formation des Directions régionales des ministères en charge des forêts, de l'environnement et de l'agriculture de la zone du PRE sur le mécanisme REDD+ , le R-PP et le PRE	02 jours	10 participants			

3.3. Partage des connaissances

Le pays a-t-il développé et publié des documents/produit permettant le partage des connaissances REDD+ avec le soutien du FCPF :	
<u>Oui/Non:</u> Oui	<u>Fournir une liste des publications des connaissances REDD+, si existantes. Durant la période couverte par ce rapport :</u> Readiness Preparation Project (RPP)

Combien de personnes ont pu avoir accès à ces ressources documentaire (connaissance REDD), si existantes :
<u>Nombre total par ressource documentaire:</u>
<u>Nb d'hommes:</u>
<u>Nb de femmes:</u>

Est-ce que des experts nationaux ont pu/déjà participé à des activités (d'apprentissage) Sud-Sud ? Si oui, combien (hommes et femmes) ?		
<u>Oui/Non:</u>	<u>Lister les activités d'apprentissage Sud-Sud</u>	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 1 cadre de la SODEFOR
Oui	Mission au Bénin pour l'apprentissage des modèles de cogestion autour des forêts classées	<u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 1 cadre du ministère des eaux et forêts

4. Problématiques, défis et risques

Cette section doit présenter des problèmes, des difficultés ou des contraintes rencontrées par le pays à réaliser des progrès pour atteindre les résultats attendus de la REDD + (produits, résultats et impacts possibles) ainsi que les principales causes et leur effet attendu sur le plan de travail. Les actions qui ont été menées pour surmonter ou gérer ces contraintes / défauts / problèmes identifiés doivent être indiquées. Chaque problème / contrainte doit être déclaré sous forme de points séparés, avec les changements proposés associés à la planification du travail pour les six mois / 1 an à venir pour y remédier, comme il convient.

Il est prévu que le pays surveille les changements dans les hypothèses qui sous-tendent la logique d'intervention du FCPF au niveau national et d'autres risques importants qui pourraient survenir. Cette section doit expliquer à travers un récit tout changement dans le niveau de risque associé aux différentes hypothèses, ou de décrire de nouveaux risques qui peuvent avoir émergé ayant une incidence considérable sur le travail de planification nationale en matière de soutien du FCPF pour l'année prochaine et au-delà, ainsi que les mesures connexes nécessaires pour répondre à ce changement.

- La mise à disposition tardive des fonds pour le démarrage des activités a été le véritable problème en ce début de processus. Le SEP-REDD+ avec le soutien du ministère en charge de l'environnement et de la banque mondiale ont pu débloquer la situation.

5. Principales leçons apprises

Fournir les informations sur les leçons importantes apprises depuis le début du processus de préparation à la REDD+.

On attend de cette section qu'elle soit assez substantielle en faisant référence aux différentes leçons apprises, documents d'analyse développés, et / ou aux expériences faites traitant des questions particulières de la REDD +.

- La faible implication du comité nationale et du comité technique interministériel pourrait être un risque pour la suite de l'ancrage institutionnelle. Pour remédier à cela, le décret de création de la commission nationale est en cours de révision, de plus, la mise en place de la Task force permettra de maintenir le dialogue politique autour de la REDD+.
- Les personnes ressources des différentes parties prenantes n'ayant pas été identifiées pour participer aux activités REDD+ pour être un risque dans les échanges d'informations et d'expériences pour le processus REDD+. Le SEP-REDD+ a rédigé une note pour qu'un point focal soit désigné dans chaque ministère et au sein de chaque parties prenantes afin de noter des avancées considérables dans les activités de la REDD+ et uniformiser les groupes de travail.
- Le développement du concept agriculture zéro déforestation par le SEP-REDD+ et quelques parties prenantes pourrait être un handicap dans la mise en œuvre du concept. Pour cela, un

groupe de travail avec les acteurs clés est construire pour avoir un concept national qui sera appliqué par tous avec le ministère en charge de l'agriculture comme le lead de ce groupe de travail.